



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01813

Numéro SIREN : 532 456 977

Nom ou dénomination : CHEZ THIERRY

Ce dépôt a été enregistré le 11/06/2014 sous le numéro de dépôt 7170

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

EURL A.B.A. ANITA BUSSETTA AUDIT
80 BOULEVARD DE L'EUROPE
ZA ANJOLY
13127 Vitrolles

V/REF :
N/REF : 2011 B 1813 / 2014-A-7170

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 11/06/2014, les actes suivants

Rapport du commissaire à la transformation en date du 05/06/2014
- Changement de forme juridique - Transformation en Société par Actions Simplifiée

Concernant la société

CHEZ THIERRY
Société à responsabilité limitée
120 avenue Robert Fages
34280 La Grande Motte

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-7170 le 11/06/2014
R.C.S. MONTPELLIER 532 456 977 (2011 B 1813)

Fait à MONTPELLIER le 11/06/2014,
LE GREFFIER





M/G/124

M B 1815

7170

SARL CHEZ THIERRY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 €
RCS MONTPELLIER 532 456 977

120 Avenue Robert Fages
34280 LA GRANDE MOTTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
(Article 224-3 du Code de Commerce)

Anita BUSSETTA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AIX-EN-PROVENCE
SAS A.B.A au capital de 1 000 €
Z.A Anjoly
80 Boulevard de l'Europe
13127 VITROLLES
RCS Salon 750 305 690 A.P.E : 6920Z

Téléphone : 04.42.77.42.00 – Télécopie : 04.42.89.47.19

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SARL CHEZ THIERRY EN SAS CHEZ THIERRY**

Messieurs,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés de la SARL CHEZ THIERRY prévues en date du 27 mai 2014, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Vitrolles

Le 5 juin 2014

